

Chère Madame, Cher Monsieul,

Dimanche, vous voterez pour les conseillers départementaux qui auront la responsabilité de vous représenter.

Dans un contexte de crise, mais aussi dans un contexte de concurrence entre les territoires, il nous paraît essentiel que notre bassin de vie soit représenté au sein de l'Assemblée départementale par des élus de terrain, se situant hors des organisations politiques.

Des élus qui auront à cœur de défendre leur territoire et non un parti ou une idéologie.

Des élus qui défendront activement le développement de leur bassin de vie mais aussi une réorientation de la politique qui est conduite depuis 1976 par la même majorité, sans résultat probant.

Sur l'entretien des routes, sur la prise en charge de la dépendance, sur la sécurité aux abords des collèges, sur l'insertion des titulaires du RSA, sur le soutien au très haut débit, le compte n'y est pas.

Le territoire du Grand Dax se doit donc de réagir, de se faire entendre, de compter, de peser...

Dimanche, nous vous demandons de vous mobiliser pour donner dès le premier tour un élan au changement et à l'alternance! Chaque voix comptera.

Bien cordialement,

CATHERINE LAGRASSE

Conseillère municipale de St-Paul-lès-Dax Conseillère communautaire



HERVE DARRIGADE

1er Vice-Président du Grand Dax Maire de Rivière-Saas-et-Gourby

SOPHIE IRIGOYEN

Suppléante

Maire de Mées. Sophie Irigoven est enseignante et directrice de formation en lycée professionnel. Elle s'est notamment illustrée par sa mobilisation sur les inondations cet hiver et par ses multiples interventions auprès du Département pour la réouverture de la route reliant Mées à Dax.



PHILIPPE CASTEL

Suppléant

Maire de Gourbera, Philippe Castel a dirigé durant plus de 20 ans une PME. Il s'est notamment mobilisé pour la sécurisation des routes et sur le déploiement du très haut débit en zone rurale.

NOS SOUTIENS

JULIEN DUBOIS

Maire de Dax et Président de la communauté d'agglomération du Grand Dax

COULEUR LANDES

qui rassemble l'ensemble des maires et élus landais qui souhaitent une alternance à la politique départementale conduite depuis 1976 par le PS.



> Faire participer le Département à l'extension du Très Haut Débit, notamment dans les communes rurales du canton.

- > Faire participer le Département à l'aménagement du centre-ville de Saint-Paul et à la construction d'une salle de spectacles sur le Grand Dax.
- > Aménager l'étang d'Abesse, propriété du Département.

SAINT-PAUL-LÈS-DAX. ANGOUMÉ, DAX-SABLAR. GOURBERA. HERM. MÉES. RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY, SAINT-VINCENT-DE-PAUL. SIEST. TERCIS-LES-BAINS, TÉTHIEU



UN DÉPARTEMENT ACTIF SUR LA SÉCURITÉ

- > Installer des caméras de vidéoprotection à l'entrée et aux abords de chaque collège (seuls établissements scolaires sur lesquels le Département peut agir).
- > Instaurer une nouvelle politique des secours pour apaiser les relations entre le Département et les **pompiers** (remplacements de tous les départs en retraite et création des postes qui font aujourd'hui défaut, pour garantir la sécurité de nos concitoyens).



DES ROUTES SÛRES ET ENTRETENUES

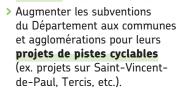
- > Augmenter le **budget des routes** (il a baissé à 4 reprises durant le mandat).
- > Créer un giratoire pour sécuriser le carrefour de Cluquelardit (sortie de St-Paul en direction de Castets, Gourbera, Herm).
- > Sécuriser les routes départementales et les traversées de centres-bourgs, notamment la RD 13 et la RD 423 (Rivière), la RD 342 (qui relie Gourbera à Saint-Paul), la RD 70 (entre Mées et Angoumé), la RD 72 (route de Siest) etc... et la réouverture de la route Mées - Dax!
- > Augmenter les **tournées de fauchage** sur toutes les communes du canton (3 seulement par an !) et le curage des fossés en bordure de routes départementales.

LA SOLIDARITÉ POUR TOUS ET NON POUR QUELQUES-UNS

>>> 2014-2020 = 76 MILLIONS D'EUROS D'IMPÔTS SUPPLÉMENTAIRES À TRAVERS LA TAXE FONCIÈRE.

- > Mettre en place un plan de rattrapage pour la dépendance : création de places en EHPAD et en résidences-autonomie.
- > Mettre en place un volet « insertion » dans le RSA (verser des prestations oui, mais proposer aux bénéficiaires de faire 7h de bénévolat par semaine au profit des associations).
- > Faire toute la transparence sur les « mineurs non accompagnés » (le Département a ouvert avenue Saint-Vincent-de-Paul à Dax, des lieux d'accueil pour les mineurs étrangers, sans en référer ni aux élus municipaux, ni aux riverains).
- > Créer des internats d'excellence sur le Grand Dax (accompagnement pédagogique personnalisé pour tous les internes).





Chalosse, depuis Hinx jusqu'à Dax.

